Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 53 (1902)

Heft: 11

Rubrik: Mercuriale des bois en octobre 1902

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comme jadis Salomon, le Chef du Département a tranché la question en mettant d'accord, pour quelque temps, amis et ennemis de la bête: la queue de maître renard sera mise à prix en septembre, en octobre, l'Etat s'en rapportera désormais à l'initiative exclusive des chasseurs.

Résultat le plus clair: économie de 1500 fr. pour la caisse de l'Etat. C'est toujours ça de gagné.



Mercuriale des bois en octobre 1902. Tous droits réservés.

Les indications relatives aux prix des bois façonnés sont basées sur la classification adoptée dans les Etats de l'Allemagne du Sud (voir le numéro de janvier).

A. Prix des bois vendus sur pied, par m³.

(Exploitation à la charge du vendeur. Mesurage sur bois abattu.)

Berne, Forêts domaniales, Xº arrondissement, Langenthal.

(Bois vendu en entier.)

Schmidwald. (Transport jusqu'à la scierie de Rohrbach fr. 3). 90 plantes, ⁸/₁₀ sap. ²/₁₀ épic., à 1 m³ par plante, fr. 21. 20. — 110 plantes, ²/₁₀ sap. ⁸/₁₀ épic., à 1,5 m³ par plante, fr. 26. 20. — Fälli (à destination fr. 1). 180 plantes, ¹/₂ sap. ¹/₂ épic, à 1 m³ par plante, fr. 23. 50 (bois d'éclisse). — Fuhrenwald (à destination fr. 3). 140 plantes, ¹/₂ sap. ¹/₂ épic., à 1,4 m³ par plante, fr. 24. — Observation. Les prix se sont maintenus au même niveau que l'année dernière. Deux lots se sont vendus 50 centimes plus chers. Tous les bois de l'Etat sont amenés aux chemins de vidange.

Berne, Forêts de la bourgeoisie de Langenthal.

(Bois vendu en entier.)

(A destination fr. 3). 537 épic. et sap., à 1.6 m³ par plante, fr. 24. 22. — Observation. Les bois restent à l'endroit où ils ont été abattus et ne sont pas conduits aux chemins.

Berne, Forêts de la bourgeoisie de Büren sur l'Aar.

(Bois vendus en entier.)

(A Bienne fr. 6). 353 épic. et sap., bois de construction, à 0,80 m³ par plante, fr. 22. 60. — 400 épic. et sap., poteaux pour conduites électriques, fr. 21. 30. — Observation. L'augmentation des prix (6 %) vis-à-vis de l'exercice 1901/1902, est due au fait que l'administration forestière fait transporter les bois à ses frais jusqu'aux chemins de vidange.

Berne, Forêts domaniales et communales, XVIIIº arrondissement, Porrentruy.

(Bois vendu jusqu'à un diamètre minimum de 10-24 cm.)

Forêt dominale de Fahy (à Porrentruy fr. 3.50). 50 hêtres, bois de sciage, à 1 m³ par plante, fr. 22. — (belle qualité, propre pour parqueterie.) — Observation. Les prix ne sont pas établis dans cette contrée faute de concurrence. Cela provient de l'absence complète des négociants français qui ont pu s'approvisionner à bon compte dans les Vosges. Le pays n'a tiré aucun bénéfice de sa situation dans la zone franche, les ventes sont de peu d'importance et les prix n'atteignent que difficilement ceux de l'année dernière.

Forêts communales de Chevenez. Bois Monnin (à Porrentruy fr. 5). 88 sap., à 1,60 m³ par plante, fr. 22.05 (qualité moyenne). 182 sap., à 0,70 m³ par plante, fr. 18.65 (belle et bonne qualité).

Forêts communales de Vendlincourt. Vies de Miécourt (à Vendlincourt fr. 2). 64 sap., à 1,50 m³ par plante, fr. 24.50. — 30 sap., à 0,50 m³ par plante, fr. 19.25. — Ecorchevez (à Vendlincourt fr. 2). 277 sap., à 0,50 m³ par plante, fr. 17. — (belle qualité). — Grands Enseignes (à Vendlincourt fr. 2.50). 100 sap.

à 0,30 m³ par plante, fr. 13.25 (bois dorgeux).

Forêts communales de Courgenay. Sacy (à Courgenay fr. 4). 50 sap., à 2 m³ par plante, fr. 23.75 (belle qualité). — Allombre aux Vaches (à Courgenay fr. 4). 250 sap., à 0,80 m³ par plante, fr. 19.95 (bois dorgeux). — La Cotatte (à Courgenay fr. 4.50). 86 sap., à 1,15 m³ par plante, fr. 18.90 (bois dorgeux). — Moron (à Courgenay fr. 4). 156 sap., à 0,70 m³ par plante, fr. 16.90 (bois dorgeux, court).

B. Prix des bois façonnés, en forêt, par m³.

a) Résineux. Longs bois.

Neuchâtel, Forêts domaniales et communales, V° arrondissement, Chaux-de-Fonds-Locle.

(Mesuré sans écorce.)

Forêt domaniale Entre deux Monts. (Transport jusqu'au Locle fr. 3). Sap. et épic., IV° cl., fr. 18. — Forêt communale de la Joux (au Locle ou à la Chaux-de-Fonds fr. 4). 46 m³ épic., IV° cl., fr. 23. 40.

b) Résineux. Billes.

Neuchâtel, Forêts domaniales et communales, V° arrondissement, Chaux-de-Fonds-Locle. (Mesuré sans écorce.)

Forêt domaniale Entre deux Monts. (Transport jusqu'au Locle fr. 3). Sap. et épic., IV° cl., fr. 21.90. — Forêts communales de la Joux (au Locle ou à la Chaux-de-Fonds fr. 4). 476 m³ sap. et épic., II° cl., fr. 30. —, III° cl. fr. 28. —, IVr cl. fr. 24. — Observation. Les gros billons résineux sont toujours demandés. La France achète peu ou rien.

c) Feuillus. Plantes et Billes.

Berne, Forêts domaniales, XVIIIº arrondissement, Porrentruy.

(Mesuré sur écorce.)

Fahy (Transport jusqu'à Porrentruy fr. 3.50). 20 m³ chênes, III° cl., fr. 22. — Observation. Belle qualité, bois dur, sans branches.

Neuchâtel, Forêts communales, Ve arrondissement, Chaux-de-Fonds-Locle. (Mesuré sans écorce.)

Commune de la Joux (au Locle ou à la Chaux-de-Fonds fr. 4). 5 m^3 hêtres, IIe cl., fr. 30.

d) Bois de feu, le stère.

Neuchâtel, Forêts domaniales et communales, Ve arrondissement, Chaux-de-Fonds-Locle.

Forêt domaniale Entre deux Monts (Transport jusqu'au Locle fr. 1.25). Sap. et épic., quart., fr. 6.75, hêtre, quart., fr. 8. — Forêt domaniale Cernil Girard (au Locle fr. 1.50). Sap. et épic., quart., fr. 6.60, hêtre et érable, rond., fr. 7.10. — Observation. Baisse des bois de feu dans toute la région. — Forêt de la Commune de la Joux (au Locle ou à la Chaux-de-Fonds fr. 2). 330 stères, sap. et épic., quart., fr. 6.60. — 36 stères hêtre, quart., fr. 9.21. — Observation. Baisse sur les bois de feu.

Aufsätze: Prof. Dr. Karl Gayer. (Mit Bildnis.) — Urwaldreste in den Brünigwaldungen. (Mit Abbildungen.) — Vereinsangelegenheiten: Jahresversammlung des schweizerischen Forstvereins in Liestal. — Aus den Verhandlungen des Ständigen Komitees. — Mitteilungen: Der Entwurf des schweizerischen Zivilgesetzbuches mit Rücksicht auf die forstlichen Verhältnisse. — Das neue Forstgesetz angenommen. — Forstliche Nachrichten. — Bücheranzeigen. Holzhandelsbericht.